



Ville d'Anor

Avis d'enquête publique relative à la modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) à contenu P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols)

Par arrêté n°077-2014 du 25 avril 2014 le Maire d'Anor a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) à contenu P.O.S.

A cet effet, Monsieur Hubert DERIEUX a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme Commissaire-Enquêteur et Madame Elisabeth DELRIEU, en qualité de Commissaire-Enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie du 19 mai au 20 juin 2014 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur le Commissaire-Enquêteur recevra en mairie :

- le lundi 19 mai de 9h à 12h
- le samedi 31 mai de 9h à 11h
- et le vendredi 20 juin de 14h à 17h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du PLU (à contenu P.O.S.) pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire-Enquêteur à la Mairie d'Anor.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur en mairie pendant le délai d'un an.

Anor, le 25 avril 2014

Le Maire,
Jean-Luc PERAT.